



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



PLAN DE SÉCURITÉ DU COLLÈGE MATHIEU DE LA COVID-19

DERNIÈRE MISE À JOUR : JUILLET 2021



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



Toutes ces mesures relatives à la COVID-19 seront en place aussi longtemps que nécessaire comme sera recommandé par les autorités publiques sanitaires.

Les mises à jour et les différentes modifications du plan seront effectuées en conséquence au fur et à mesure que les informations changent et deviennent disponibles par les autorités publiques sanitaires.



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



I. COMMENT ASSURONS-NOUS QUE LES ÉTUDIANTS, LES MEMBRES DU PERSONNEL ET LES VISITEURS SACHENT COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LA COVID-19 ?

Le Collège Mathieu a mis en place un plan de communication d'urgence qui fournit un cadre pour aider à gérer le flux d'informations de manière opportune et appropriée. À travers ce plan, divers canaux de communications pour émettre les informations, répondre aux demandes de renseignements et tenir toutes les parties prenantes informées ont été mis en place à savoir :

- Les courriels
- Les vidéoconférences par WebEx de CISCO
- Les médias publics (communiqué et annonces)
- Site web du Collège Mathieu / [Page COVID-19](#)
- Médias sociaux
- Note d'information et médias imprimés à l'entrée de chaque campus, sur tous les babillards, et aux abords de chaque bureau et salle de classe.

II. COMMENT DÉPISTONS-NOUS LA COVID-19 ?

Le collège Mathieu a mis en place des mesures de dépistages ci-dessous :

- Installation d'une borne thermique de détection de la température corporelle à l'édifice centrale et à la résidence des étudiants
- Un questionnaire de symptôme et de récents déplacements
- L'utilisation de thermomètre numérique frontal dans les autres campus et édifices
- Accentuer davantage les informations de base sur la manière de reconnaître continuellement les symptômes de la COVID-19 tout en se référant aux outils d'autosurveillance fournis par le gouvernement de la Saskatchewan à travers le lien suivant:
<https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/self-monitoring>
- Sensibilisation des étudiants et de tous les membres du personnel et corps professoral et visiteurs au dépistage passif mis en place sur le campus à savoir la lecture et la réponse du questionnaire d'information sur les symptômes ou antécédents de symptôme. Ce formulaire est disponible en tout temps à la réception de chaque campus et géré continuellement par le réceptionniste en collaboration avec le responsable de la santé et sécurité au travail du Collège.



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



- Sensibilisation des étudiants et de tous les membres du personnel et corps professoral et visiteurs au remplissage des fiches de contacts disponibles en tout temps à l'entrée de chaque campus et gérées continuellement par le réceptionniste en collaboration avec le responsable de la santé et sécurité au travail du Collège afin de permettre le retraçage de tout individu ayant eu accès aux locaux du Collège Mathieu,
- Exécution du processus de dépistage actif à travers la prise de température aux bornes mains libres prévues à cet effet et installées à l'entrée des campus ou édifices. Suivi de la désinfection des mains à travers les distributeurs de désinfectants installés à l'entrée des campus ou édifices. Ces équipements sont sous la supervision continue du réceptionniste en collaboration avec le responsable de la santé et sécurité au travail du Collège.
- NB: En cas de température élevée ou en dehors de la norme prévue par les autorités sanitaires, la borne mains libres avertit l'individu, qui n'aura pas accès au campus ou l'édifice.
- En cas de non-port de masque médical par l'individu, la borne mains libres avertit l'individu du port obligatoire du masque sinon il n'aura pas accès au campus ou l'édifice.
- En cas de remarque de symptôme ou de contact avec un individu exposé à la COVID-19, l'étudiant, le membre du personnel ou du corps professoral ou visiteur concerné doit automatiquement remplir l'outil d'auto-évaluation en ligne (<https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/covid-19-self-assessment>) et suivre les directives de la santé publique (The Saskatchewan Health Authority).
- Pour les individus qui ont été en contact avec des personnes exposés à la COVID-19 peuvent appeler The Saskatchewan Health Authority au 811 si la santé publique ne les a pas déjà contactés.

III. COMMENT CONTRÔLONS-NOUS LE RISQUE DE TRANSMISSION DANS TOUS LES LOCAUX DU COLLÈGE MATHIEU ?

- Les protocoles d'absence du Collège Mathieu sont disponibles en annexe 3.
- Occupation d'un employé par bureau afin de favoriser la distanciation physique
- Installation des barrières physiques (plastique) à l'accueil du campus principal
- Le lavage régulier des mains avec de l'eau tiède et du savon ou l'utilisation d'un désinfectant à base d'alcool pendant une vingtaine de secondes
- Le maintien d'une distance sécuritaire de deux mètres entre les membres du personnel dans la circulation dans les différents campus
- Le port de masques médicaux est obligatoire sur tous les campus du Collège Mathieu
- La couverture de la bouche et le nez avec son bras pendant une toux ou un éternuement
- Utilisation des mouchoirs à usage unique



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



- Éviter les contacts physiques, comme les bises et les poignées de main
- La désinfection fréquente des outils et de l'espace de travail
- Interdiction des prêts d'équipement ou désinfection de l'outil utilisé après chaque utilisation
- La favorisation des échanges de documents électroniques
- Interdiction des visites occasionnelles, toute visite doit être programmée, et la désinfection obligatoire des mains du visiteur et le respect des règles de distanciation physique.
- Augmenter la vigilance et s'assurer que tous les systèmes de ventilation et de chauffage du Collège Mathieu sont vérifiés quotidiennement afin d'assurer de leur bon fonctionnement par le département de l'entretien, de la santé et sécurité du Collège Mathieu.

IV. CE QUE NOUS FERRONS S'IL Y A UN CAS POTENTIEL, OU UNE EXPOSITION PRÉSUMÉE À LA COVID-19 OU UN CAS DE NON-CONFORMITÉ ?

- En cas de remarque de symptôme ou de contact avec un individu exposé à la COVID-19, l'étudiant, le membre du personnel ou du corps professoral concerné doit automatiquement contacter le Sask Health Authority à travers le 811. (Voir annexe 1: plan d'isolement)
- Isolement de toute personne ou étudiant malades des autres aussi rapidement que possible, tout en s'assurant d'éviter la stigmatisation et la discrimination et de suivre le protocole établi pour l'accès à des soins de santé et le signalement à Sask Health Authority.
- La fermeture physique temporaire du campus ou de l'édifice affecté et la suspension de toutes ses activités en présentiel à tous visiteurs et aux personnes non essentielles.
- L'instauration du télétravail pour le personnel administratif et professoral de cet édifice ou le campus affecté
- Multiplier l'information à partager et sensibiliser davantage sur les façons de prévenir la propagation de la COVID-19 à l'endroit des étudiants, membre du corps professoral, le personnel et les invités.



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



- Les protocoles de nettoyage et de désinfection du Collège Mathieu sont disponibles en annexe 2.
- En cas de non-respect des conformités liées aux mesures de mise en quarantaine de 14 jours par un étudiant:
Signalez tout cas de non-conformité en utilisant le formulaire de rapport de non-conformité qui se trouve ci-dessous: <https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/public-health-measures/public-health-orders/non-compliance-reporting-form>

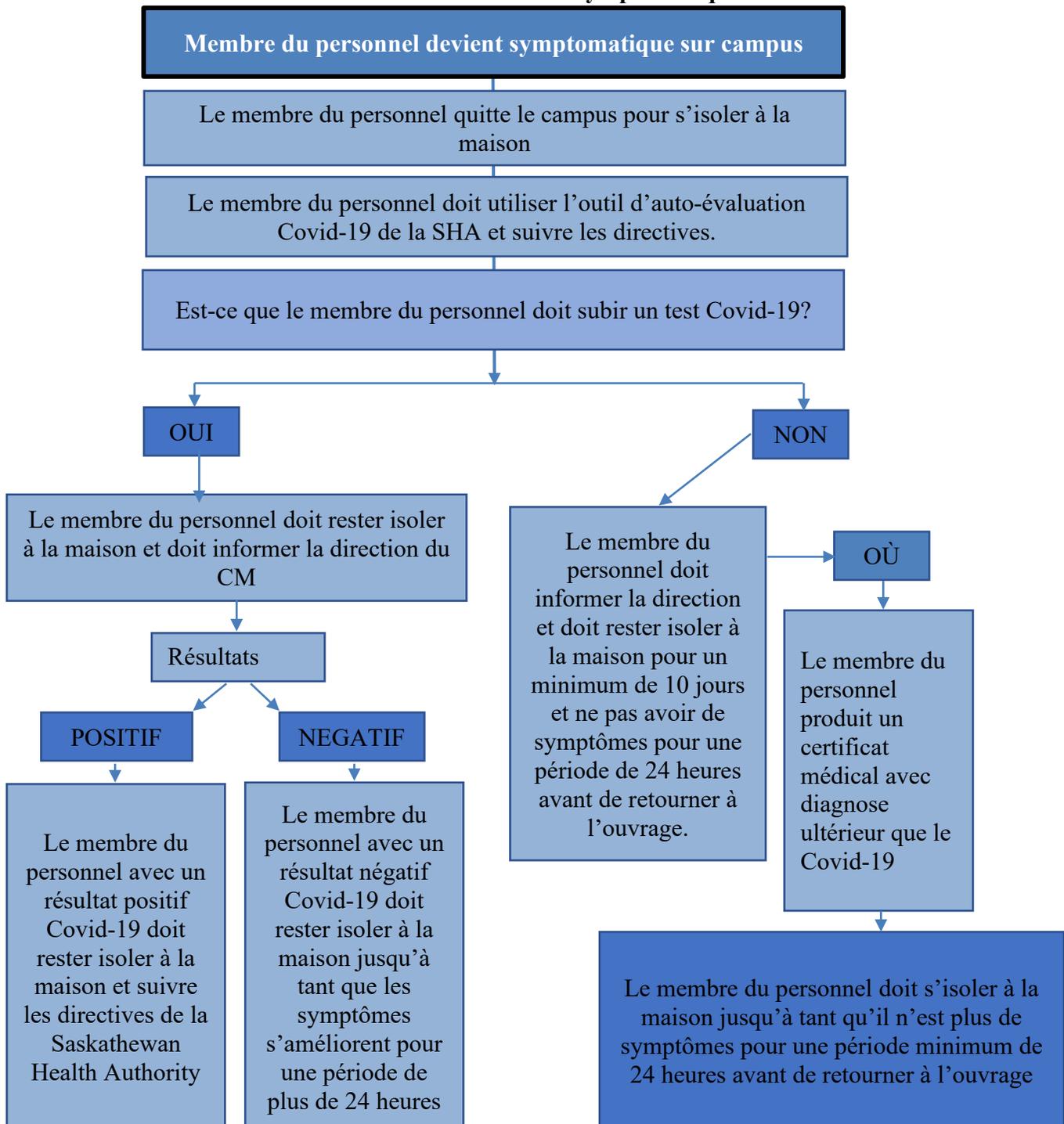
V.COMMENT ASSURONS-NOUS QUE NOTRE PLAN FONCTIONNE ?

- Le Collège Mathieu s'assure de la pertinence de fonctionnement de son plan de sécurité à travers la révision régulière de toutes les procédures mises en place ainsi que de l'assurance continue de sa mise en vigueur.
- Le Collège Mathieu s'assure également de mettre à jour toutes les recommandations des autorités publiques sanitaires fédérales et de la province de la Saskatchewan et réviser tous ses plans mis en place de façon hebdomadaire (chaque semaine).
- Le Collège Mathieu à travers son équipe d'intervention d'urgence s'assure de la pertinence de tous ses plans mis en place par le biais des rencontres régulières.



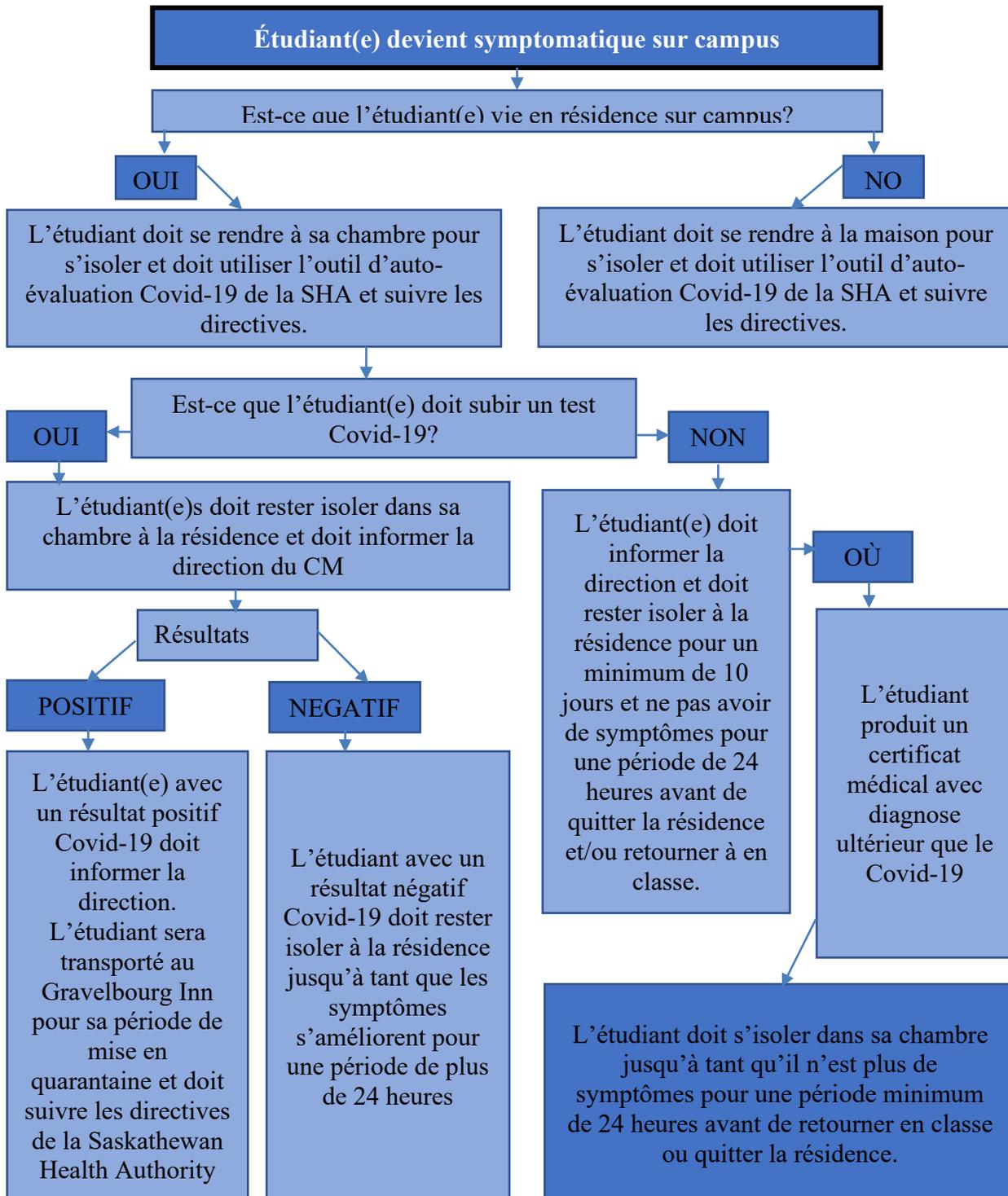
ANNEXE 1 : Plans d'isolements

Membre du Personnel symptomatique





Étudiant(e)s symptomatique





ANNEXE 2 : Protocole de nettoyage et de désinfection

PROCÉDURE

Nom de la Politique	DÉSINFECTASSION DES SURFACES FRÉQUEMMENT TOUCHÉES – COVID-19		
# Politique	*covid19-001*	Catégorie	*COVID-19
Commanditaire De la politique	Matt Forest – SSTCM	Date De l'ancienne Révision	Février 2021
Politique Approuvé par	Francis Kasongo	Date revu	Juin 2021
Procédures Approuvé par	Francis Kasongo	Date à revoir	Mensuel

1. BUT

La présente procédure offre un aperçu des étapes à suivre pour désinfecter les surfaces communes fréquemment touchées qui sont situées partout dans les bureaux, salle de classe, laboratoire, atelier et résidence.

2. PORTÉE

La procédure opérationnelle normalisée (PON) s'applique à tous les édifices et campus du Collège Mathieu.

3. DEFINITION

Surface fréquemment touchée : Surface touchée à mains nues par de nombreuses personnes à de multiples reprises.

Désinfectant : Solution utilisée pour détruire ou inactiver de manière irréversible tous les organismes spécifiés sur une surface, et ce, dans un laps de temps donné. Utiliser un désinfectant doté d'un numéro d'identification de drogue (DIN). Ce numéro indique que son utilisation est approuvée au Canada.



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



Solution d'eau de Javel : En l'absence de produits désinfectants ménagers ou commerciaux, il est possible de désinfecter les surfaces dures avec un mélange de 5ml d'eau de Javel (solution d'hypochlorite de sodium à 5%) et de 250ml d'eau.

Nettoyage : Essuyer ou frotter les surfaces avec de l'eau et du savon permet l'élimination du virus, d'autres germes, de saletés et d'impuretés. Le nettoyage réduit le risque de transmission en éliminant le virus des mains ou des surfaces fréquemment touchées.

Frotter et laisser un film : Fait de frotter une surface (à l'aide d'un chiffon) saturée de désinfectant de manière à ce que la surface soit humide et n'ait pas besoin d'être frottée à nouveau.

4. EXIGENCES

Pour appliquer la présente PON, les articles suivants sont nécessaires :

1. La personne qui applique le désinfectant doit porter le type de gants approprié.
2. Chiffon en microfibre propre et sec réservé à cet usage (doit être changé tous les jours).
3. Flacon pulvérisateur rempli de désinfectant OU d'une solution d'eau de Javel.
4. Liste de vérification indiquant les surfaces à traiter régulièrement au cours de la journée (surfaces fréquemment touchées sur les lieux).

5. RESPONSABILITÉS

5.1. La direction du Collège Mathieu est chargée de fournir la PON et tout le matériel ou les modèles de formation connexes et de veiller à bien informer le superviseur responsable du personnel d'entretien qui effectuera les tâches.

5.2. Le superviseur est chargé d'examiner la PON, le matériel et les modèles et de s'assurer que le personnel d'entretien applique correctement la PON dans son ensemble.

5.3. La Direction ainsi que le superviseur déterminent les surfaces communes fréquemment touchées qu'il faut traiter et les énumèrent sur un modèle de liste de vérification approprié.



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



6. EXIGENCE EN MATIÈRE DE FORMATION

6.1. Le superviseur encadrant le personnel d'entretien est chargé de faire signer la PON par tous les membres du personnel afin de confirmer que ceux-ci sont formés et ont les compétences nécessaires pour effectuer les tâches décrites. Cette formation comprend l'examen de la fiche de données de sécurité (FDS) du produit désinfectant utilisé.

7. PROCÉDURE

7.1. Désinfection des surfaces communes fréquemment touchées

7.1.1. Le superviseur et le responsable de l'entretien doivent répertorier les surfaces fréquemment touchées au travail et dans les aires communes du Collège Mathieu. Ces aires comprennent, on compte les bureaux, les escaliers, les entrées, les salles du personnel, les salles de classe, le laboratoire santé, l'atelier de soudure, les toilettes, la cuisine, le salon et la buanderie de la Résidence Sainte-Famille. Dans le cas des laboratoires et ateliers de soudure, il faut prendre en compte toutes les surfaces pouvant être fréquemment touchées, et ce, à partir des entrées.

7.1.2.1.1. Voici quelques exemples de surfaces fréquemment touchées :

- poignées de porte
- poignées de robinet
- distributeur d'essuie-tout
- interrupteurs
- équipement de laboratoire santé
- garde-fou
- poigné de micro-ondes et de réfrigérateur
- équipement de soudure
- outils
- distributeurs automatiques
- imprimantes et photocopieurs
- cafetières

7.1.3. Le responsable de l'entretien doit déterminer à quelle fréquence les éléments énumérés à l'article doivent être désinfectés. Toutes les surfaces fréquemment touchées qui ont été répertoriées doivent être traitées au moins 2 fois par jour, et plus souvent si



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



nécessaire. Elles peuvent être nettoyées ou désinfectées toutes les 3 à 4 heures en fonction du nombre de personnes qui traversent la zone, doivent entrer en contact avec des objets, etc.

7.1.4. Utiliser une liste de vérification pour consigner la conformité et créer un registre quotidien des activités de désinfection.

7.2. Désinfection des zones communes

Désinfection au moyen des désinfectants sélectionnés :

7.2.1. Suivez les instructions du fabricant pour le produit que vous utilisez.

7.2.2. Porter l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié (p. ex. gants de latex ou de nitrile, selon le mode d'emploi du fabricant du désinfectant).

7.2.3. S'assurer que la surface à désinfecter est visiblement propre. Nettoyer les surfaces visiblement sales avec de l'eau et du savon avant de les désinfecter.

7.2.4. Appliquer tout d'abord le désinfectant sélectionné sur un chiffon en microfibre propre et sec. S'assurer que le chiffon est saturé de désinfectant avant de traiter les surfaces fréquemment touchées qui ont été déterminées à l'article 7.1. Réappliquer du désinfectant sur le chiffon au besoin.

7.2.5. Appliquer le désinfectant sélectionné sur la surface de manière à laisser un film visible.

7.2.6. Laisser la surface sécher à l'air. Respecter le temps de séchage indiqué par le fabricant.

7.2.7. Réappliquer une quantité du désinfectant sélectionné sur le chiffon pour le garder humide pendant la désinfection.

7.2.8. Changer les chiffons tous les jours ou lorsqu'ils sont visiblement souillés.

APPROBATION :

Approuvé par : Francis Kasongo

Date : 28 juin 2021

Poste : Directeur général

Lieu : Gravelbourg



ANNEXE 3 : Politique d'absence Membre du Personnel et Étudiant malade

POLITIQUE

Nom de la Politique	ABSCENCE MEMBRE DU PERSONNEL ET ÉTUDIANTS MALADES – COVID-19		
# Politique	*covid19-003*	Catégorie	*COVID-19
Commanditaire De la politique	Matt Forest – SSTCM	Date De l'ancienne Révision	Février 2021
Politique Approuvé par	Francis Kasongo	Date revu	Juin 2021
Procédures Approuvé par	Francis Kasongo	Date à revoir	Mensuel

Le Collège Mathieu s'engage pleinement à protéger la santé et la sécurité de tous les employés, étudiants, clients et visiteurs. Pour cette raison, avec effet immédiat, tous les employés du Collège Mathieu et les étudiants doivent se conformer à la politique d'absence relative à la COVID-19 suivante :

1. La présence est obligatoire au travail et en classe virtuelle ou en présentiel. Elle est obligatoire respectivement pour le personnel du Collège Mathieu et pour tous les étudiants.
2. C'est la responsabilité de l'étudiant de confirmer sa présence à son coordonnateur de programme en tout temps et de celle de l'employé de confirmer sa présence à la direction du Collège Mathieu.
3. Les absences sont enregistrées dans le dossier de l'étudiant ou de l'employé même lorsqu'il y a une raison valable.
4. Dans le cadre d'une absence pour raison liée à la COVID-19, l'employé ou l'étudiant devra fournir dans les plus brefs délais les informations ci-dessous par courriel respectivement à son coordonnateur de programme ou à la direction du Collège Mathieu s'il s'agit de l'employé:
 - a. Nom et prénom de l'étudiant ou de l'employé
 - b. Programme d'études l'étudiant ou titre de l'employé
 - c. Nom et prénom du coordonnateur du programme d'études de l'étudiant ou du superviseur de l'employé



Collège Mathieu

Centre francosaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



- d. Durée de l'absence: du au
 - e. Motif de l'absence :
-
- 5. En cas d'évaluation manquée par un étudiant, la reprise doit se faire en conformité avec les règles de reprise en vigueur du programme d'études.
 - 6. En cas de retour de l'étudiant ou de l'employé conformément à la date marquée dans son courriel d'information, ce dernier devra se rassurer de ne présenter aucun symptôme lié à la COVID-19 et de respecter toutes les règles des autorités publiques sanitaires en vigueur ainsi qu'aux instructions sanitaires mises en place lors des l'accès aux installations du Collège Mathieu.

APPROBATION :

Approuvé par : Francis Kasongo
Date : 28 juin 2021

Poste : Directeur général
Lieu : Gravelbourg



ANNEXE 4 : Plans d'accès pour personne vulnérable

Population Vulnérable	Aménagements spécial relié à la Covid-19
Étudiant(e)s avec condition médicale préexistante	<ul style="list-style-type: none">• Fournir des services d'apprentissage à distance• Doit avoir accès aux appareils nécessaires et à l'internet
Membres du personnel avec condition médical préexistantes	<ul style="list-style-type: none">• Peut être accordé de travailler à distance• Peuvent fournir des services d'apprentissage à distance• Doit avoir accès aux appareils nécessaires et à l'internet
Autre cas	<ul style="list-style-type: none">• Consulter l'administration pour trouver la meilleure solution



ANNEXE 5 : Plan de transport

Mesures à suivre	Guide de transport Covid-19
Bilan de santé quotidien	<p>Le conducteur ou les passagers ne pourront pas prendre le véhicule de transport si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ils présentent des symptômes du COVID 19 • Ils sont entrés en contact étroit avec une personne ayant un cas confirmé de COVID 19, ou • Ils ont récemment voyagé à l'extérieur du Canada • Doivent s'assurer qu'ils effectuent le bilan de santé quotidien
Procédures de Nettoyage et désinfectassions	<p>Utilisez un désinfectant approuvé par Santé Canada pour essuyer les surfaces. Chaque véhicule du Collège Mathieu doit être essuyé après chaque course et toutes les courses spéciales.</p> <p>Articles à être essuyé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Essuyez l'extérieur les surfaces et le matériel de la porte d'entrée ainsi que les commandes du conducteur comme le volant, rétroviseurs, etc. • De plus, les avants et arrières des sièges et toute quincaillerie ou accessoire, fenêtre, poignée de fenêtre et mur doivent être essuyés avec un linge désinfectant certifié par Santé Canada
EPI (Équipement de protection individuel)	Tous conducteurs et passagers doivent portés un masque médical en tout temps.
Procédures d'embarquement et de débarquement	<ul style="list-style-type: none"> • Tout passager doit remplir et signer une copie du formulaire de bilan de santé quotidien. Ils doivent • Fournir une copie au conducteur avant l'embarquement. • Le passager doit s'asseoir en l'emplacement désigné par le conducteur. • Le passager doit rentrer et sortir par la même porte. • Utilisez le produit de désinfectant pour les mains fourni.



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



	<ul style="list-style-type: none"> • Porté un masque médical en tout temps lors de la course ou du voyage • Évitez la conversation afin de réduire les particules.
Distanciation physique	Les sièges resteront cohérents et les sièges seront attribués dans la mesure du possible ; des listes à jour de disposition des passagers et des sièges devraient être conservées en cas de recherche de contacts.
Produits	Seuls les produits approuvés par Santé Canada seront utilisés pour le nettoyage et la désinfectassions du véhicule de transport.
Formations Des conducteurs	<p>Tous les conducteurs devraient recevoir une formation sur les procédures de désinfection appropriées pour les véhicules de transport. Ces procédures devraient suivre les recommandations des autorités de la santé publique.</p> <p>Cette formation doit être correctement documentée, comme les autres formations dispensées par le Collège Mathieu. La formation devrait inclure au minimum les éléments suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de nettoyage et de désinfection appropriées. • Utilisation et élimination appropriées des équipements de protection individuelle (EPI). • Directives d'utilisation sécuritaire du produit (sécurité chimique). • Méthodes appropriées pour vider et éliminer les déchets
Isolement du chauffeur	Le conducteur devrait envisager de créer une zone tampon autour de lui dans le véhicule (c'est-à-dire que personne ne s'assied, en avant si possible et soit écarté).
Sensibilisation reliée à la Covid-19	Communication via courriel, site web, babillards, guide des étudiants



ANNEXE 6 : Plan de distanciation

ESPACES	Guide de distanciation physique
Salle de classe	<ul style="list-style-type: none"> - Min. 2m entre chaque bureau/chaises. - Identifier la capacité de chaque local. - Les étudiants sont décernés un bureau individuel. - Les bureaux d'étudiant sont numérotés pour facilitation du traçage. - Toute fourniture non essentielle devrait être mise en entrepôt. - Les fenêtres devraient être ouvertes quand possible pour améliorer la circulation d'air. - Assurer le bon fonctionnement du système de ventilation. - Aucun matériel ne devrait être partagé. - Aucune nourriture ou boisson. - Enseigne de rappel de distanciation physique sur les planchers. - Consigne Covid-19 sur les babillards. - Port de masques médicaux obligatoires - Accès au désinfectant pour les mains -
Bureaux et endroit communs	<ul style="list-style-type: none"> - Min. de 2m entre chaque chaise. - Mettre en entrepôt les fournitures non essentielles. - 1 employé par bureau. - Enseigne de rappel de distanciation physique sur les planchers. - Consigne Covid-19 sur les babillards - Ouvrir les fenêtres quand possible, pour améliorer la circulation d'air frais. - Identifier la capacité de chaque local. - Port de masques médicaux obligatoires
Couloirs	<ul style="list-style-type: none"> - Des marqueurs sur les planchers pour assurer la direction du trafic. - Affiches informatives sur le Covid-19 sur les babillards.
Entrées et sorties	<ul style="list-style-type: none"> - Désigné une Entrée et Sortie pour limiter le reviens sur les pas. - Buter les portes ouvertes durant le jour. - Enseigne de rappel de distanciation physique sur les planchers. - Mesures à suivre Covid-19 afficher sur les portes extérieures.
Réception	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription de tout visiteur. - Questionnaire sur l'état de santé individuelle à répondre.



ANNEXE 7 : Grille/Horaire d'entraînement des programmes de Santé et Sécurité

HORAIRE D'ENTRAÎNEMENT DU PERSONNEL					
Fournisseur	Entraînement	Exigences	Date de livraison	Membres du personnel requis	Information du cours
Collège Mathieu	Procédures d'urgence	Obligatoire pour tous les employés et bénévoles	À l'embauche Au plus tard dans les trois mois suivant l'embauche Revu annuellement au mois de septembre	Tous les membres du personnel et bénévoles	
Collège Mathieu	Plan de Sécurité	Obligatoire pour tous les employés et bénévoles	À l'embauche Une formation doit être fournie dans les trois mois suivant l'embauche et doit être revue annuellement.	Tous les membres du personnel et bénévoles	
Collège Mathieu Croix rouge Ambulance St-Jean	Premier Soins CPR	1 employé certifié doit être sur campus en tout temps	Sur demande Revu tous les trois ans	Ouvert à tous les employés. Responsable des installations Coordinateur des programmes Ouvert à tous	Croix rouge Ambulance St-Jean
Croix rouge	Premier Répondant	Responsable de la Santé et Sécurité	Sur demande Revu tous les 2 ans	Responsable de la Santé et Sécurité	
Collège Mathieu	Politique et Procédure de nettoyage et désinfection Covid-19	Obligatoire pour tous les employés et bénévoles	À l'embauche Au plus tard dans les trois mois suivant l'embauche Revu annuellement au mois de septembre	Tous les membres du personnel et bénévoles	



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



Collège Mathieu	Politiques et procédures d'hygiène	Obligatoire pour tous les employés et bénévoles	À l'embauche Au plus tard dans les trois mois suivant l'embauche Revu annuellement au mois de septembre	Tous les membres du personnel et bénévoles	
Collège Mathieu	Politique contre la violence et le harcèlement	Obligatoire pour tous les employés et bénévoles	À l'embauche Au plus tard dans les trois mois suivant l'embauche Revu annuellement au mois de septembre	Tous les membres du personnel et bénévoles	
WHIMIS.ORG	WHIMIS	Tout membre du personnel qui travaille directement ou indirectement avec des produits dangereux	À l'embauche Sur demande	Entretien Conciergerie, Coordinateurs des programmes soudure et santé Ouvert à tous	
Collège Mathieu	Fit-test masques	Obligatoire pour tous les employés et bénévoles	À l'embauche Au plus tard dans les trois mois suivant l'embauche Revu annuellement au mois de septembre	Tous les membres du personnel et bénévoles	



ANNEXE 8

COVID-19 : QUESTIONS DE VÉRIFICATION

Aidez-nous à prévenir la propagation

Lisez attentivement ce qui suit.

Le Collège Mathieu prend actuellement des mesures pour assurer votre sécurité, et pour limiter le risque d'infection. Pour nous aider à prévenir la propagation de la COVID-19, nous vous demandons de lire attentivement ce qui suit et de répondre aux questions ci-dessous. Veuillez agir en conséquence à la suite des questions de vérification.

1. Vous sentez-vous malade ? (par exemple, une nouvelle toux, mal de tête, faiblesse, fièvre, difficultés respiratoires, etc.)
Oui, Non

Si oui :

Retournez à la maison et contactez la santé publique. Vous devrez peut-être vous isoler.

Contactez votre gestionnaire.

Si non :

2. Avez-vous voyagé à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours ?
Oui, Non
3. Avez-vous soigné, ou était en contact étroit avec une personne avec COVID (confirmé ou probable) pendant qu'il/elle/eu était malade et vous ne portiez pas l'EPI approprié ?
Oui, Non

Si vous avez répondu oui à au moins l'une de ces questions :

N'entrez pas dans l'édifice. Retournez à la maison.

Contactez votre gestionnaire.



Collège Mathieu

Centre francosaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



ANNEXE 10 : Formulaire de suivi des contacts

COVID-19 SUIVI DES CONTACTS
TOUT VISITEUR DOIT COMPLÉTER
COVID-19 CONTACT TRACING
ALL VISITORS MUST COMPLETE

NOM/NAME :	TÉLÉPHONE #	ARRIVÉ/TIME IN :	SORTIE/TIME OUT :